Vol etalage mineur 17 ans

Par **Sofia**, le **21/04/2023** à **13:58**

Bonjour,
Inutile de vous préciser à quel point je suis honteuse. Hier avec une amie de 16 ans (j'ai 17 ans) j'ai volé dans un magasin et elle dans 5 magasins différents, une somme de 725? environ en tout. Les vigiles ont appelé la police nous avons faillis faire de la garde à vue car le procureur a hésité mais il nous laisser partir. Le policier a dit que l'on n'allait être convoqué pour une audition et que nous allions passer au tribunal avec le juge pour enfant. Mais moi j'ai seulement voulu protéger ma copine et la soutenir et elle avait casiment tout sur elle des autres magasins . Sachant que c'était la première fois et surtout la dernière, quelles sont les conséquences ? Dans combien temps je passerais au tribunal ? Je ne sais pas ce qu'il va nous arriver, je ne dors plus depuis hier. J'avais l'intention d'intégrer de grandes écoles, de devenir avocate mais avec un casier... Comment se passe une convocation ? Est-ce que les parents doivent être présents ? Quelles sont les peines ? Es que je vais faire de la prison (j'ai vue sur internet que je pouvais faire 3 ans de prison et avoir 45000 euros d'amendes es vrai) ? (la policière l'a dit que normalement vue que c'est la première fois je ne ferais pas de prison et qu'à ma majorité mon casier sera vierge) .
? De plus j'ai des éducateurs et un juge pour enfants seront ils forcément au courant ? Comment pourrais je faire pour qu'ils ne le soit pas? Es que si mon jugement (avec les éducateurs) passe avant que je ne reçoit la convocation elle sera quand même informée ou pas ? Es pas ? Es que je pourrais avoir un simple rappel à la loi ? Es qu'il serait possible d'avoir une composition pénale et éviter le procès? Excuser moi pour toutes ces questions mais je ne dors plus je suis tellement inquiète pour mon avenir et de faire de la prison.

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/04/2023** à **12:18**

Bonjour

Il n'est pas possible de répondre à toutes vos questions car nous ne sommes pas dans la tête du juge.

Cependant, un élément me perturbe ! Vous a t-on attribué un avocat ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés